



LE PAPI ROUEN LOUVIERS AUSTREBERTHE



PRESENTATION DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

PILOTES

CHEF DE FILE

PARTENAIRES

DANS LE CADRE DE LA



Rapport de la consultation du public.....	3
1. Information large préalable.....	3
2. Consultations directes	6
3. Consultations indirectes : réponses au questionnaire.....	10
4. Poursuite dans le cadre du PAPI RLA	18

RAPPORT DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

En parallèle du processus de concertation pour l'élaboration de la stratégie et du programme d'actions qui a mobilisé les acteurs de la gestion des inondations sur le territoire du PAPI Rouen-Louviers-Austreberthe depuis plusieurs années, un processus de consultation du public sur le projet de PAPI et s'adressant à l'ensemble des habitants du territoire a été mené entre les mois de février et début juin 2023.

La consultation du public a poursuivi plusieurs objectifs, notamment le partage et la diffusion de la connaissance dans l'optique d'améliorer la compréhension des enjeux liés au risque d'inondation sur le territoire, tout en développant la culture du risque.

Cette partie vise à présenter de façon synthétique cette démarche et à proposer une analyse des résultats obtenus. Des recommandations en ont découlé, et ont été intégrées au projet final du PAPI Rouen-Louviers-Austreberthe. Les éléments qui ont permis de nourrir le programme d'actions sont indiqués par le pictogramme suivant dans le corps du texte :



1. INFORMATION LARGE PREALABLE

Une campagne d'information large a été organisée durant le mois d'avril, préalablement à la phase de consultation active. Un flyer a été créé par les services de communication de la Métropole Rouen Normandie sur la base de propositions faites par le bureau d'études. Ce flyer présente de façon simple et synthétique la démarche PAPI, les axes d'actions, les réunions publiques prévues et dirige vers le questionnaire en ligne. 100 exemplaires ont été imprimés, et l'ensemble a été distribué à l'occasion des réunions, des COPIL, et à l'accueil du Pavillon des Transitions et du 108 (bâtiments de la MRN accueillant du public).

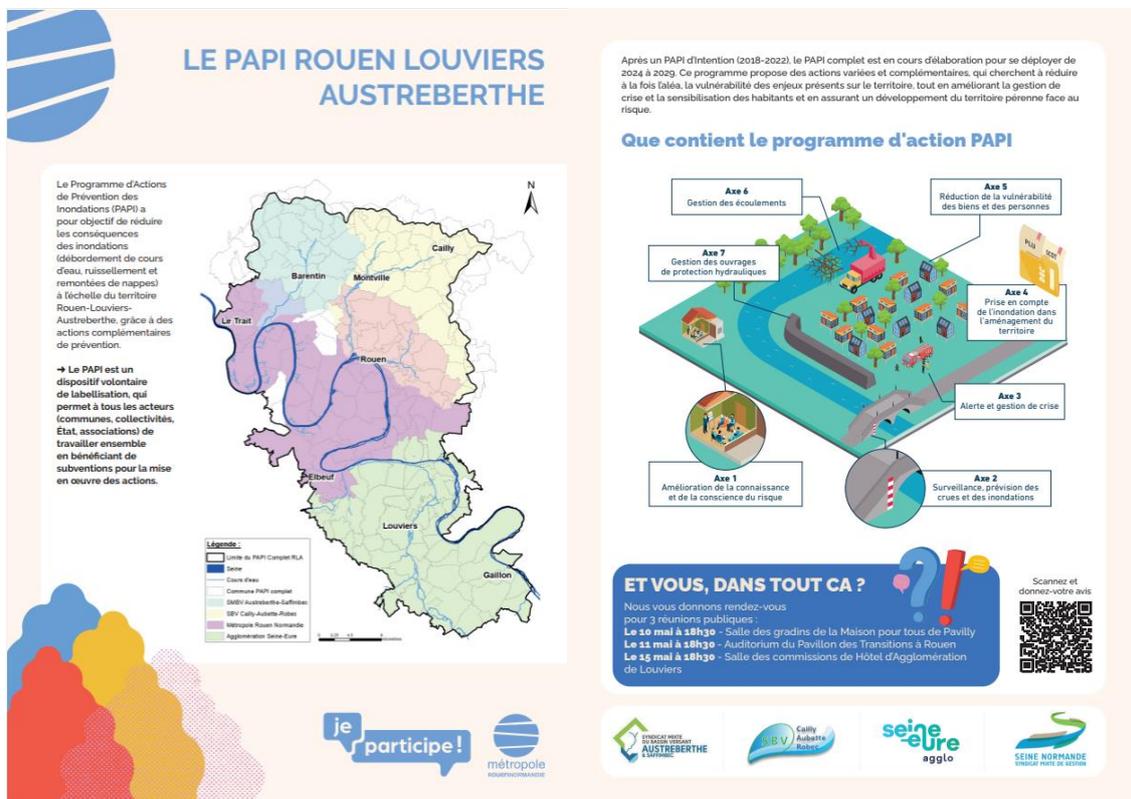


Figure 1 : Flyer de présentation de la démarche PAPI.

La démarche a également fait l'objet de diverses communications sur les sites internet des maîtres d'ouvrages et de certaines communes, sur les réseaux sociaux des différents acteurs, et dans le magazine de la Métropole. Des extraits et captures d'écran sont présentées ci-dessous.

À VOUS DE JOUER !



LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

Dans le cadre de l'élaboration du prochain Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Rouen-Louviers-Austreberthe, la Métropole invite les citoyens et acteurs économiques à donner leur avis sur les actions proposées pour la période 2024-2029. Ce programme permet à tous les acteurs (communes, collectivités, État...) de travailler ensemble pour réduire les conséquences des inondations. Trois réunions publiques ouvertes à tous sont proposées : mercredi 10 mai à 18h30 à Pavilly (Maison pour tous), jeudi 11 mai à 18h30 à Rouen (Pavillon des transitions), Lundi 15 mai à 18h30 à Louviers (Hôtel d'agglomération). Un questionnaire sera disponible début mai 2023 sur la plateforme « Je participe » (jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr) pour recueillir les priorités, les avis et les interrogations des habitants.

Osez !

SOYEZ CRÉACTIFS

Le concours Créactifs, lancé par la Métropole en 2009, est un véritable coup de pouce pour les jeunes. Il soutient des initiatives éco-citoyennes en finançant des projets présentés par des jeunes de 18 à 30 ans, qui habitent la Métropole ou dont le projet novateur concerne le territoire. Le projet doit prendre en compte la transition social-écologique et s'inscrire dans l'un des domaines de compétence de la Métropole. Pour participer au concours, vous avez jusqu'au 16 septembre pour envoyer votre dossier.

Inscription à partir du 12 mai sur metropole-rouen-normandie.fr

Le Hackathon est ouvert à tous et particulièrement aux étudiants en urbanisme, informatique, ingénierie, sociologie. L'inscription se fait individuellement. Chaque participant repartira avec un chèque cadeau d'une valeur de 30€ à utiliser chez les commerçants locaux et des récompenses attendent les meilleures équipes.

Plus d'infos sur metropole-rouen-normandie.fr

À VÉLO PRÈS DE CHEZ VOUS

La Seine à vélo est un projet de création d'itinéraires cyclables aménagés le long de la Seine ou à proximité immédiate permettant de relier à vélo Paris au Havre et à Deauville. Un itinéraire cyclable de 500 km reliant Paris jusqu'à la mer. Il traverse 28 communes du bord de Seine sur le territoire de la Métropole pour un linéaire total de 110 kilomètres de Saint-Pierre-lès-Elbeuf au Trait. Le projet représente un potentiel économique et touristique conséquent. Comment en faire profiter votre commune ? Quels aménagements et équipements de proximité seraient les plus pertinents en bord de Seine ? Donnez votre avis lors des prochains ateliers participatifs : le 4 mai à Yainville, le 11 mai à Jumièges, le 25 mai à Anneville-Ambourville et le 19 juin à Duclair.

Plus d'infos et inscriptions sur jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr

RELEVEZ LE DÉFI

Vous avez envie de mettre vos compétences au service de la transition écologique ? La Métropole et le MIX vous donnent l'occasion d'imaginer des solutions pour notre territoire, lors du hackathon de 24h, du vendredi 12 mai 18h au samedi 13 mai 18h, au MIX, 18, rue Thouret à Rouen. Objectif : relever l'un des challenges proposé autour de la mobilité du territoire. Comment optimiser l'utilisation des transports en commun en prenant en compte les parcours origine / destination ? Comment accompagner la transition énergétique du transport routier et fluvial de marchandises ? Comment conjuguer attractivité touristique et mobilités durables ?

Figure 2 : Capture d'écran de la page « A vous de jouer » du magazine de la Métropole Rouen Normandie (numéro 82 – mai 2023).



Un PAPI pour lutter contre les inondations

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Rouen-Louviers-Austreberthe est en cours d'élaboration. 3 réunions publiques sont organisées en mai pour que les citoyens et acteurs économiques du territoire puissent donner leur avis sur les actions proposées pour la période 2024-2029.

Publié le 30 Avr 2023

4 réunions publiques

Dans le cadre de l'élaboration du prochain Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Rouen-Louviers-Austreberthe, la Métropole Rouen Normandie, cheffe de file de la démarche, l'Agglo Seine-Eure, le SBV Cailly-Aubette-Robec et le SMBV Austreberthe-Saffimbec vous invite, citoyens et acteurs économiques, à donner votre avis sur les actions proposées pour la période 2024-2029. Ce programme permet à tous les acteurs publics (communes, collectivités, État, etc.) de travailler ensemble pour réduire les conséquences des inondations (débordement de cours d'eau, ruissellement des eaux pluviales et remontées de nappes).

Ce dispositif s'étend sur 203 communes dont l'intégralité du territoire Seine-Eure et ses 60 communes.

Trois réunions publiques **ouvertes à tous** sont organisées :

- > **mercredi 10 mai à 18h30 à Pavilly** (Maison pour tous, Rue du Colonel Daussy)
- > **Jeudi 11 mai à 18h30 à Rouen** (Pavillon des transitions, Quai de Boisguilbert)
- > **lundi 15 mai à 18h30 à Louviers** (Hotel d'Agglo, 1 Place Thorel)

Une réunion publique dédiée aux **acteurs économique** est organisée :

- > **mardi 16 mai à 10h à Rouen**, au siège de la Métropole Rouen Normandie (Salle Simone Veil, 108 allée François Mitterrand).

Un questionnaire pour mieux cerner vos priorités

Du 2 au 23 mai, un **questionnaire est disponible en ligne** sur la plateforme de la Métropole « Je participe ». Il vise à évaluer votre niveau de connaissance sur le sujet des inondations, recueillir vos priorités, avis et interrogations pour mieux définir le programme d'actions en cours d'élaboration. Il est essentiel qu'un maximum de personnes puisse y répondre. Le temps de participation n'excède pas 10 minutes.

En savoir +

Il existe plusieurs dispositifs et programmes d'action pour faire face aux inondations et les limiter.

[En savoir + sur le risque inondations](#)

[En savoir + sur les PAPI du territoire Seine-Eure](#)

[En savoir + sur le PAPI du territoire Seine-Eure](#)

FIGURE 3 : CAPTURE D'ÉCRAN DU SITE DE LA CASE (URL : [HTTPS://WWW.AGGLO-SEINE-EURE.FR/ACTUALITES/PAPI-LUTTER-INONDATIONS/](https://www.agglo-seine-eure.fr/actualites/papi-lutter-inondations/))



[Accueil](#) > Programme d'Actions de Prévention des Inondations : participez à la démarche

Programme d'Actions de Prévention des Inondations : participez à la démarche

La Métropole Rouen Normandie a lancé début mai une nouvelle démarche participative au sujet du Programme d'Actions de Prévention des Inondations, qui a pour objectif de réduire les conséquences des inondations. Les citoyens peuvent participer à cette démarche :

- En remplissant le **questionnaire** réalisé pour recueillir les priorités, avis et interrogations de chacun et chacune pour mieux définir le programme d'actions ;
- En participant à la réunion publique qui se tiendra le 11 mai à 18h30 à **Rouen** (Auditorium du Pavillon des Transitions, Quai de Boisguilbert).

Figure 4 : Capture d'écran du site de la commune de Mont-Saint-Aignan.

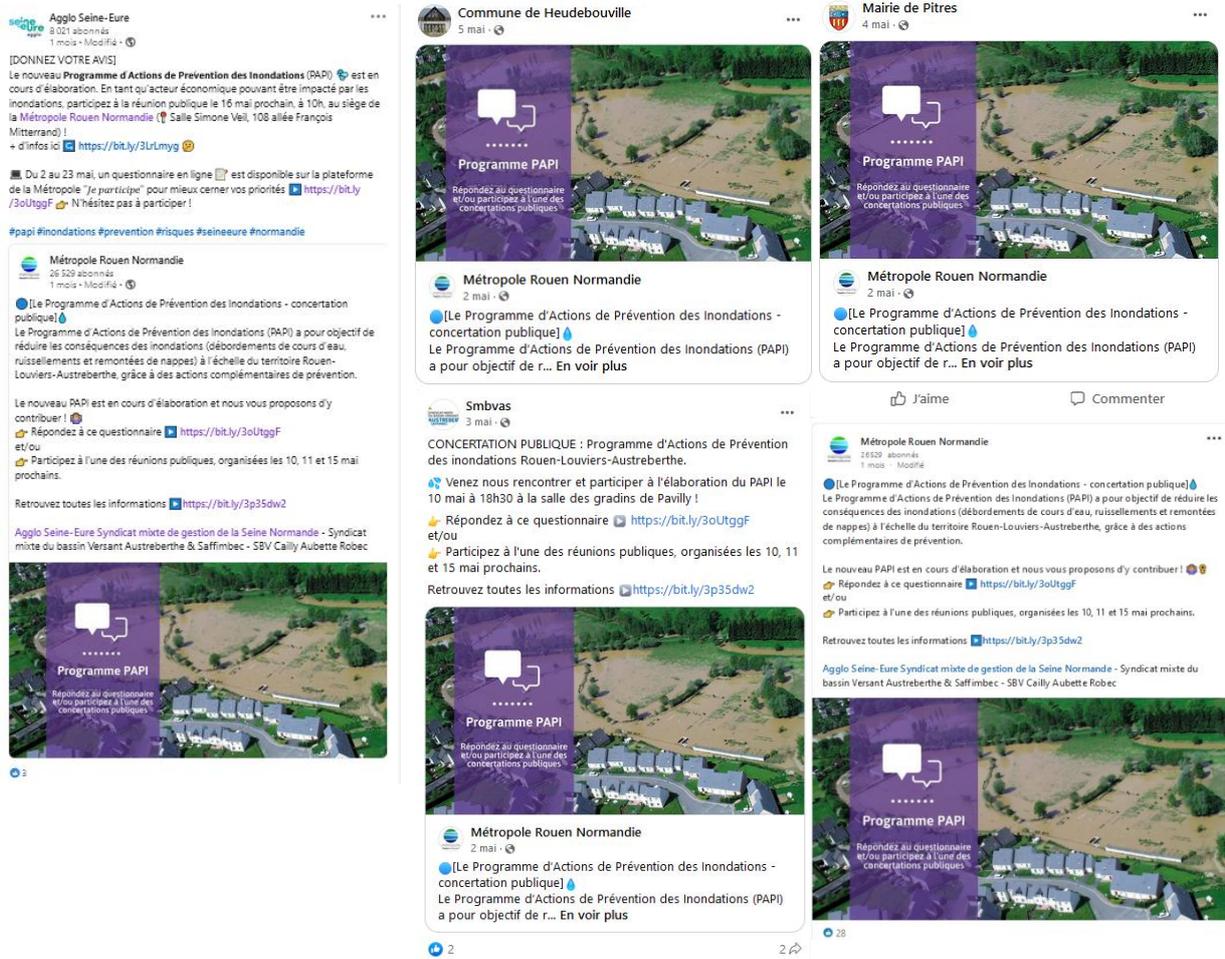


Figure 5 : Sélection de captures d'écran de certains posts LinkedIn et Facebook et Facebook effectués par les différents acteurs

2. CONSULTATIONS DIRECTES

Plusieurs réunions publiques – ouvertes à tous - ont été organisées en mai sur le territoire du PAPI :

- Le 10 mai à 18h30 – Pavilly : la Maison pour tous
- Le 11 mai à 18h30 – Rouen : Pavillon des Transitions
- Le 15 mai à 18h30 – Louviers : Hôtel d'agglomération
- Le 16 mai à 10h – Rouen : Le 108, salle Simone Veil (ciblée spécifiquement pour les acteurs économiques)

Ces réunions avaient pour objectif de faire état du diagnostic, de la stratégie retenue pour le PAPI et de présenter les actions prévues. Elles ont également été l'occasion pour les participants d'échanger avec les maîtres d'ouvrages, et de discuter des actions prévues ou à prévoir.

Les canaux d'invitation à ces réunions ont été multiples :

- ✓ Courrier pour invitation aux communes et EPCI le 21/03/2023 (cf. Figure ci-dessous)



Département Environnement, Energie, Eau, Déchets, Réseaux
Direction Cycle de l'Eau
Service études directrices et Grand Cycle de l'Eau



Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime

Rouen, le 16 MARS 2023

Nos Réf : PN/JC/VB/260

Dossier suivi par : Pauline NEVEU - 02 32 12 23 87
pauline.neveu@metropole-rouen-normandie.fr
et Juliette CONJARD - 02 32 14 29 87
juliette.conjard@metropole-rouen-normandie.fr
Animatrices du PAPI RLA

Objet : Invitation à participer aux comités de pilotage pour l'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Rouen-Louviers-Austreberthe (RLA)

Madame, Monsieur,

En concertation avec l'ensemble des partenaires du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), la Métropole Rouen Normandie en tant que chef de file, associée à l'Etat, vous invite aux deux réunions ci-dessous programmées dans le cadre de l'élaboration du prochain PAPI complet :

Vendredi 31 mars à 14h	En visioconférence (lien transmis par mail)
Objet : présentation d'un préprogramme et intégration de vos remarques et besoins	
Judi 1er juin à 14h	A l'auditorium du Pavillon des Transitions – Quai de Boisguilbert à Rouen (anciennement H2O)
Objet : validation du programme d'actions avant son dépôt pour labellisation	

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence via l'adresse suivante : pauline.neveu@metropole-rouen-normandie.fr.

En complément, trois réunions de concertation auprès des citoyens se dérouleront les :

Mercredi 10 mai à 18h30	Salle des Gradins à la Maison pour tous - Rue du Colonel Daussey à Pavilly
Judi 11 mai à 18h30	Pavillon des Transitions – Quai de Boisguilbert à Rouen
Lundi 15 mai à 18h30	Hôtel d'Agglomération – salle des Commissions - 1 place Thorel à Louviers

ainsi qu'une réunion pour les acteurs économiques le :

Mardi 16 mai à 10h	Métropole - Le 108 - 108 allée François Mitterrand 76006 Rouen Cedex
--------------------	--

De plus amples informations vous seront transmises ultérieurement.

Les services de la Métropole Rouen Normandie restent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président chargé de l'eau et de l'assainissement
Élu référent du PAPI RLA

Jean-Pierre BREUGNOT

Le Directeur Adjoint de la Direction Départementale des Territoires et de la Maire de la Seine-Maritime

Pierre BERNAT Y VICENS

Figure 6 : Courrier du Vice-Président chargé de l'Eau et de l'Environnement – élu référent du PAPI RLA.

- ✓ Courriel à la chambre de commerce et d'industrie (CCI), France Chimie Normandie, Upside – Boucles de Rouen, service Développement et transitions économiques de la MRN pour demande de relai aux acteurs économiques de la réunion publique "Acteurs Economiques" le 19/04/2023 ;
- ✓ Courriel de demande de communication au grand public aux partenaires PAPI le 19/04/2023 ;
- ✓ Courriel aux Chambres d'agriculture 76 et 27 le 20/04/2023 pour invitation des agriculteurs de leurs réseaux à la Réunion Publique Acteurs Economiques ;
- ✓ Newsletter aux communes de la MRN pour invitation aux 3 réunions publiques « grand public » le 28/04/2023 (cf. Figure 7 ci-dessous)



La Métropole vous informe – N°65

ACTUALITÉS DE LA MÉTROPOLE

Mai-juin 2023

Donnez-nous votre avis !

La Métropole porte régulièrement des concertations publiques et des consultations citoyennes via son site Je Participe : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr>

Concertations en cours :

Elaboration du prochain PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations _ Rouen-Louviers-Austreberthe)

Dans le cadre de l'élaboration du prochain Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Rouen-Louviers-Austreberthe, la Métropole Rouen Normandie, en tant que chef de file du PAPI, invite les citoyens à donner leur avis sur les actions proposées pour la période 2024-2029.

- Le 10 mai à 18h30 - Pavilly : Maison pour tous
- Le 11 mai à 18h30 - Rouen : Pavillon des transitions
- Le 15 mai à 18h30 - Louviers : Hôtel d'agglomération
- Le 16 mai à 10h00 - Rouen : Le 108, salle Simone Veil (réunion publique ouverte aux acteurs économiques du territoire)

Dès le 2 mai, retrouvez le questionnaire ici

Figure 7 : Extrait de la newsletter de la Métropole parue fin avril.

- ✓ Diffusion par le Mag de la MRN de l'invitation aux 3 réunions publiques et du questionnaire du 01/05 au 04/05 (cf. figure).
- ✓ Info presse à l'ensemble de la presse locale et régionale par les services de la MRN, invitant aux quatre réunions publiques et communiquant le questionnaire, le 05/05/2023

- ✓ Courriel de rappel aux communes, EPCI et membres du COTECH les réunions publiques et le questionnaire, le 04/05/2023
- ✓ Courriel de relance à la CCI, France Chimie Normandie, Upside – Boucles de Rouen, service Développement et transitions économiques de la MRN, pour demande de relai aux acteurs économiques de la réunion publique “Acteurs Economiques” le 09/05/2023
- ✓ Newsletter aux entreprises du service Développement et transitions économiques de la MRN le 09/05/2023 (cf. Figure 8 ci-dessous).

EVENEMENTS

Réunion publique risque inondation - 14 mai de 10h à 12h - Salle Simone Veil au 108 allée François Mitterrand à Rouen

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a pour objectif de réduire les conséquences des inondations (débordement de cours d'eau, ruissellement et remontées de nappes) à l'échelle du territoire Rouen-Louviers-Austreberthe, grâce à des actions de prévention.

Après un PAPI d'Intention (2018-2022), le PAPI complet est en cours d'élaboration pour se déployer de 2024 à 2029. Ce programme prévoit différentes actions variées et complémentaires pour réduire l'aléa, la vulnérabilité des enjeux présents sur le territoire, tout en améliorant la gestion de crise et la sensibilisation des habitants et acteurs du territoire et en assurant un développement du territoire pérenne face au risque.

Quelques exemples d'actions préfigurées:

- Mener des campagnes de diagnostics de vulnérabilité des enjeux prioritaires ou volontaires
- Accompagner les entreprises dans la mise en place de leur Plan de Continuité d'Activité (PCA)
- Lancer des travaux de confortement des ouvrages de protection

Si vous souhaitez en savoir plus sur le risque inondation sur votre territoire, et vous exprimer sur la démarche PAPI en cours, nous vous donnons rendez-vous lors d'une réunion publique :

- Le 14 mai de 10h à 12h - Salle Simone Veil au 108 allée François Mitterrand à Rouen

Nous vous remercions de nous indiquer votre présence ou non ici : [Lien pour les inscriptions.](#)

Par ailleurs, vous pouvez donner votre avis du 2 mai au 23 mai en répondant à un questionnaire disponible sur le site "Je participe" ou en scannant le QR code ci-dessous :



Figure 8 : Invitation des acteurs économiques à la réunion publique dédiée par le biais de la newsletter aux entreprises du service Développement et transitions économiques de la MRN.

- ✓ Communication ciblée par le service Développement et transitions économiques de la MRN à :
 - CCI, le 09/05/2023 qui a indiqué relayer au sein des entreprises du Trait
 - Technip FMC – Le Trait le 09/05/2023
 - Sanofi – le 09/05/2023
- ✓ Courriel de rappel aux communes, EPCI et membres du COTECH pour invitation au COPIL 2, le 25/05/2023

Une communication via les panneaux lumineux communaux sur certaines communes du SMBVAS a également été organisée.

Malgré la campagne de communication menée, la participation a été assez faible sur les réunions à destination des habitants (13 participants).



Figure 9 : Photo prise lors de la réunion publique du 15/05/2023 à Louviers

La réunion dédiée aux acteurs économiques a rassemblé 22 participants.

Ces réunions publiques ont fait l'objet de plusieurs articles dans la presse régionale et locale, dont des exemples sont présentés ci-dessous. Elles ont été complétées par la mise à disposition d'informations et d'un questionnaire en ligne (présenté ci-dessous) pour les personnes ne pouvant se rendre aux réunions.

Ces réunions ont été l'occasion d'échanger avec les participants sur les éléments présentés, de répondre aux questions, et de préciser certaines choses à l'oral. Les diagnostics de vulnérabilité ont notamment fait l'objet de plusieurs questions, et des précisions ont été données sur la campagne de diagnostics en cours de lancement, à laquelle se sont inscrits quelques participants. Quelques questions ont également été posées sur les travaux structurels prévus, auxquels les maîtres d'ouvrage présents ont répondu.

 Au vu de la teneur des échanges, et la faible participation aux réunions, l'accent porté à la question de la sensibilisation – communication – participation de l'ensemble des acteurs au sein de la stratégie a été renforcé. Les actions de l'axe 1 destinées au grand public ont également été renforcées et détaillées.

 La réunion avec les acteurs économiques a permis notamment d'aborder la réduction de la vulnérabilité et la modélisation de l'aléa (dans le cadre des cartes ZIP) et d'échanger sur les diagnostics bâtimentaires à venir. L'axe 1 a été modifié et le contenu des fiches précisé en conséquence ; l'action « Sensibiliser les acteurs économiques privés au risque d'inondation » a notamment été ajoutée.

 De cette démarche avec le public ressort le besoin d'un réel dialogue favorisant la compréhension des enjeux du territoire et notamment l'anticipation des actions des axes 5, 6 et 7, allant de pair avec le développement d'une culture du risque dont la pérennité devra se poursuivre tout au long de la mise en œuvre du PAPI.

VENREDI 12 MAI 2023 / PARIS-NORMANDIE

10 | ROUEN MÉTROPOLE

PAVILLY

Quels aménagements pour prévenir les inondations ?

Le bassin de l'Austreberthe est une des zones de la Métropole (avec Rouen et Louviers) incluses dans le plan d'action et de prévention des inondations (PAPI 2024-2029). Mercredi 10 mai, une réunion publique à Pavilly a présenté la gestion de crise et les ouvrages à venir.

VERONIQUE BAUD

Des routes défoncées par la puissance de l'eau, des champs transformés en lacs, et des habitations inondées : c'est le lot de secteurs où les intempéries provoquent régulièrement ce type de phénomène. Les dernières inondations mémorables dues à des pluies torrentielles dans le secteur du bassin de l'Austreberthe/Saffimbec à l'ouest de Rouen sont survenues en 2018 avec un débit du principal cours d'eau multiplié par quatre, un ruissellement jamais vu depuis 2000.

Le secteur s'inscrit donc logiquement dans le troisième plan d'action et de prévention des inondations (PAPI) prévu pour la période 2024-2029. Les enjeux de ce plan financé par l'État, présenté au public mercredi 12 mai à Pavilly, sont d'améliorer la gestion de crise, et de permettre la réalisation de nouveaux aménagements, la partie diagnostic ayant été largement réalisée dans le cadre des précédents Plans d'action et de prévention des inondations (PAPI) (2004-2009 et 2013-2021).

DIAGNOSTIC GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

« Nous entrons dans la phase action et travaux avec un prochain comité de pilotage qui doit présenter ses demandes le 1er juin 2023, pour une labellisation en juillet et un dé-



Lors des inondations de 2018 le centre de Pavilly submergé. Photo syndicat mixte du bassin versant Austreberthe/Saffimbec.

marriage en septembre, c'est un calendrier serré », pointe Julien Gouvazé, directeur du syndicat mixte du bassin versant Austreberthe et Saffimbec.

Du concret se précise pour les élus et les habitants directement concernés, même si aucun chiffre n'a encore été donné. Il existe pour les particuliers la possi-

bilité de diagnostics gratuits sur le risque pour leur logement, regarder à quel niveau l'eau pourrait monter et les protections possibles. Les travaux à prévoir peuvent être pris en charge à 80 % jusqu'à 36 000 euros », explique Marie Bocquentin du bureau d'études Arvelia. Sachant qu'aujourd'hui l'enjeu est aussi la limitation des permis de construire face au risque.

MARES ET BANDES ENHERBÉES

Une liste des aménagements à prévoir sur le territoire dans le cadre du PAPI a été établie. « Pour le ralentissement des écoulements sur l'A150, de nouvelles mares et bandes enherbées sont à venir. Deux ouvrages sont aussi envisagés sur le bassin du Saffimbec », commence à énumérer Julien Gouvazé. Il faut parfois lutter contre de très anciens points noirs, comme ce bois coupé par un seigneur dans le fond de vallée de Saint-Paër où il faut donc « remettre un fossé pour réimbiber le bois, ce qui ne représente pas un gros coût pour un vrai bénéfice ».

D'autres mesures comme la « dés-imperméabilisation des espaces urbains » laissent un peu plus sceptique Jean-Pierre Breugnot maire de Gouy et vice-président de la Métropole chargé de l'Eau et de l'Assainissement. Des dispositions techniques qui ont encore besoin d'être repressées.

De prochaines réunions PAPI sont prévues à Rouen pour les acteurs économiques au hangar 108, vendredi 16 mai à 10 h, et à Louviers (CASE), salle des commissions de l'hôtel d'agglomération, lundi 15 mai à 18 h 30.

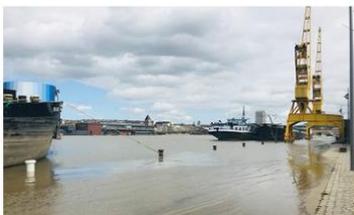
Figure 10 : Article paru dans Paris-Normandie le 12 mai 2023 suite à la tenue d'une réunion publique.

La métropole de Rouen se mobilise face aux risques d'inondation

76 Collectivités 10 mai 2023

La Métropole Rouen Normandie engage une phase de concertation auprès du public et des acteurs du territoire à propos du futur programme d'action de prévention des inondations (Papi) Rouen-Louviers-Austreberthe pour la période 2024-2029. Trois réunions publiques sont prévues d'ici au 16 mai prochain.

Un nouveau Papi (programme d'action de prévention des inondations) à l'échelle du territoire de la métropole de Rouen doit entrer en vigueur dans un peu moins d'un an. Il succédera alors au « Papi d'intention » qui a couvert la période 2018-2022 et dont l'objectif consistait à réduire l'impact des inondations sur une portion du territoire métropolitain particulièrement sensible à ces aléas. La métropole, cheffe de file des travaux qui s'engagent, estime qu'actuellement 8 % de la population du territoire – soit près de 22 000 logements – est concernée par ces risques d'inondation qui se caractérisent par des débordements de cours d'eau, des ruissellements ou encore des remontées de nappes.



Inondation à Rouen. © JAS

« Après une première phase d'études menée dans le cadre du Papi d'intention, nous basculons dans un Papi d'action », explique Jean-Pierre Breugnot, vice-président de la métropole de Rouen en charge de l'eau et de l'assainissement. Avec un objectif : dérouler un programme d'actions pour faire face à la problématique des inondations dans un contexte de changement climatique qui rebat les cartes. « Ce basculement était important car c'est dans ce cadre du Papi que nous allons mettre en œuvre un portage politique et pouvoir solliciter des aides auprès de l'Agence de l'eau, de l'Etat, voire en provenance de fonds internationaux. Nous n'en sommes vraiment qu'au début », reconnaît le maire de Gouy.

« Construire dans des zones à risque est une ineptie »

Face à ces phénomènes majeurs qui s'intensifient, les attentes sont fortes en matière de réponse publique, explique l'élu : « L'historique des catastrophes récentes nous montre que l'on n'est plus dans une dynamique où l'on doit chercher à stopper l'eau mais davantage dans un accompagnement des aléas en laissant par exemple des espaces libres de tout aménagement ». Un changement de paradigme imposé par le changement climatique lui-même et ses conséquences sur les zones urbanisées : « Il apparaît évident désormais que construire dans des zones à risque est une ineptie », estime l'élu.

« Des inondations et des débordements, il y en aura toujours, l'objectif est de les accompagner le mieux possible pour que ces phénomènes soient les moins impactants possibles ». Un pas supplémentaire dans la « culture du risque » qui doit permettre à la puissance publique : « de mieux comprendre ces aléas et de mieux réagir en cas de crue ! »

Pour mettre au point ce nouveau Papi, la métropole travaille de concert avec le Syndicat mixte des bassins versants Cailly-Aubette-Robec, le Syndicat mixte du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec, la communauté d'agglomération Seine Eure et le Syndicat mixte de gestion de la Seine normande devenu syndicat de plein exercice au 1er janvier 2023 après une période de préfiguration

Figure 11 : Article paru dans le Journal de l'Axe Seine, le 10 mai 2023 suite à la tenue d'une réunion publique.

3. CONSULTATIONS INDIRECTES : REPONSES AU QUESTIONNAIRE

L'objectif de l'information large préalable, ainsi que des consultations directes via réunions publiques, a été notamment d'orienter le grand public vers un questionnaire en ligne abordant différents sujets :

- La connaissance du risque sur le territoire ;
- La connaissance du dispositif PAPI ;
- Les priorités de gestion du risque inondation ;
- Le degré d'adhésion / participation à différentes typologies de mesures (sensibilisation, consultation, réduction de la vulnérabilité, gestion de crise).

Ce questionnaire a été mis en ligne entre le 02 et le 23 mai 2023 sur la plateforme « Je participe » de la Métropole Rouen Normandie. Ce questionnaire a été partagé par le biais d'un lien web et d'un QR Code, présent sur les différents supports de communication (plaquette, articles de presse, présentations des réunions publiques, etc.) et les sites internet des partenaires.

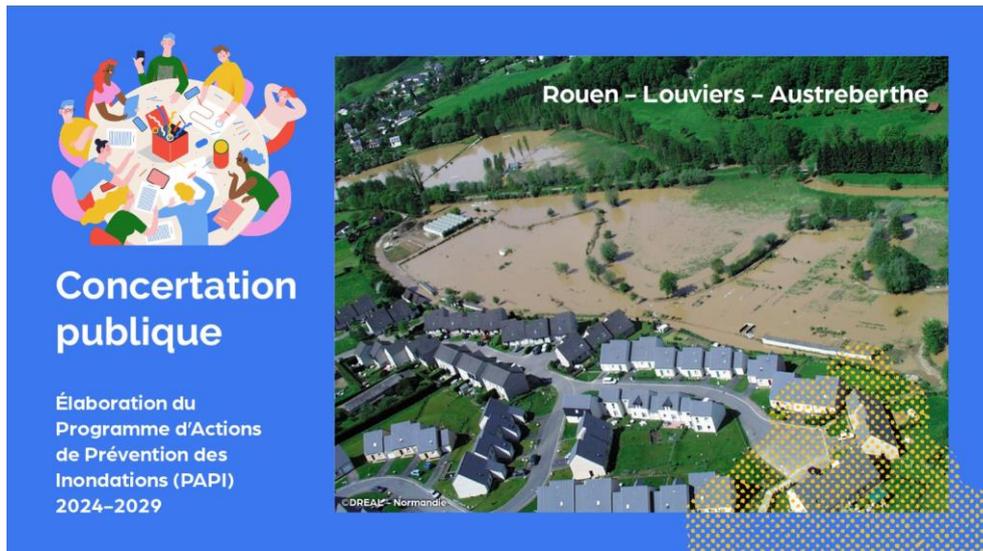


Figure 12 : Visuel utilisé pour les différents supports de consultation (MRN, 2023)

C'est quoi un PAPI ?

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a pour objectif de **réduire les conséquences des inondations** (débordements de cours d'eau, ruissellements et remontées de nappes) à l'échelle du territoire Rouen-Louviers- Austreberthe, grâce à des actions complémentaires de prévention.

C'est un dispositif volontaire de labellisation, qui permet à tous les acteurs (les communes, les collectivités, l'Etat, les associations) de travailler ensemble en bénéficiant de subventions pour la mise en œuvre des actions. En ce sens, il permet la mise en œuvre d'actions variées et complémentaires, qui cherchent à réduire à la fois l'aléa et la vulnérabilité des enjeux présents sur le territoire, tout en améliorant la sensibilisation des habitants, la gestion de crise et en prenant en compte ce risque pour développer le territoire.

Sur le territoire du PAPI Rouen-Louviers-Austreberthe, qui s'étend sur 203 communes, environ 8% de la population est exposée au risque d'inondation ce qui représente 22 000 logements.

Figure 13 : Extrait de la page introductive au questionnaire sur la plateforme « Je participe » de la MRN (URL : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/le-programme-dactions-de-prevention-des-inondations-papi-rouen-louviers>)

Au final, 65 réponses au questionnaire ont été recueillies avec des profils variés présentés ci-dessous.

Répartition des âges des répondants

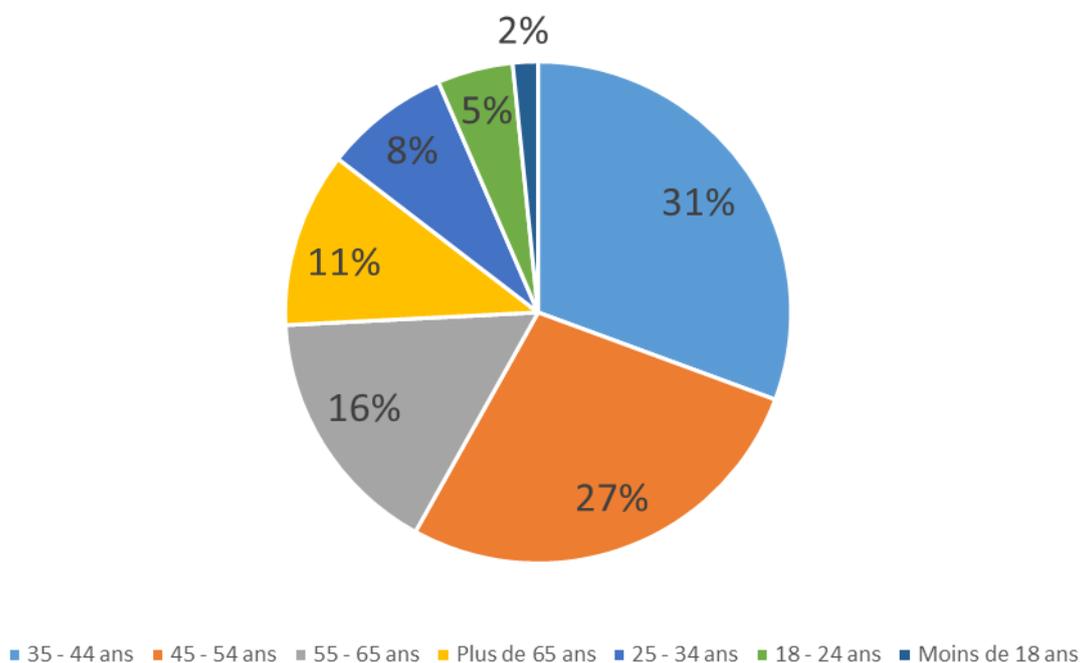


Figure 14 : Répartition des âges des répondants au questionnaire en ligne

Catégorie socio-professionnelle des répondants

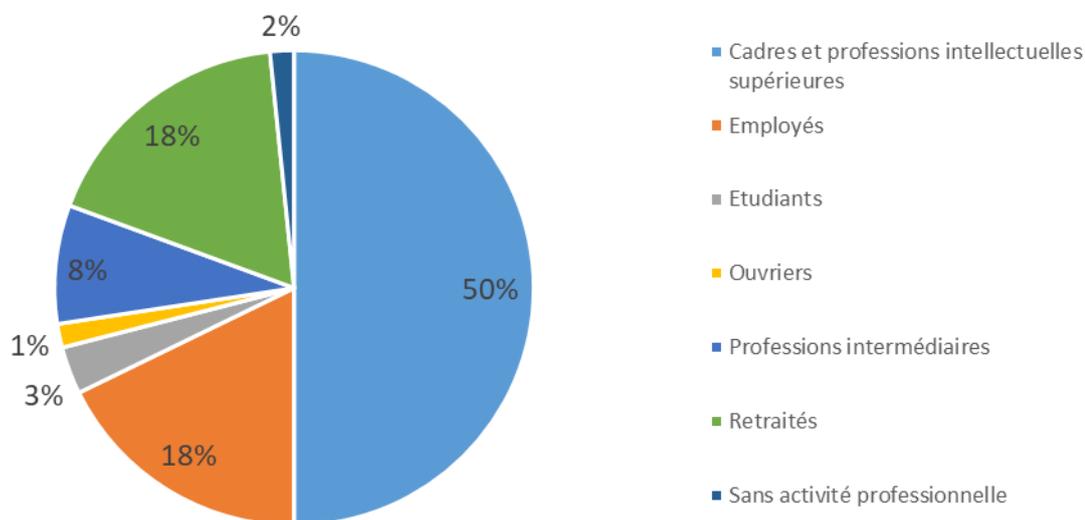


Figure 15 : Répartition des catégories socio-professionnelles des répondants au questionnaire au ligne

Plus de la moitié (56,3 %) des répondants au questionnaire appartiennent à la classe d'âge : 35-54 ans. 48% des personnes ayant répondu exercent en tant que cadre/professions intellectuelles supérieures, 17 % sont retraités et 17% sont employés.

Une analyse des éléments de réponse est faite ci-dessous.

« Connaissez-vous le Programme d'Actions de Prévention des Inondations Rouen-Louviers-Austreberthe ? »

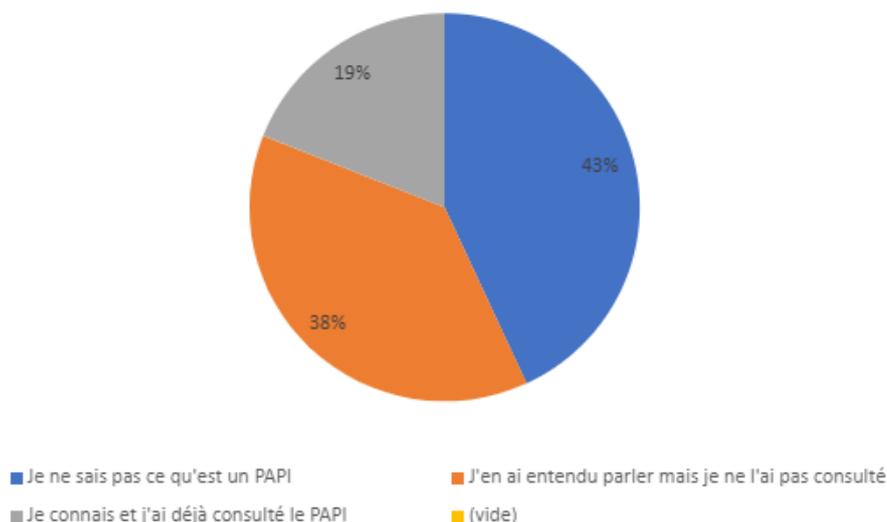


Figure 16 : Réponses à la question « Connaissez-vous le PAPI RLA ? » des répondants au questionnaire en ligne

57 % des répondants avaient au moins déjà entendu parler du PAPI auparavant : 19% des répondants l'ayant déjà consulté. Pour les personnes connaissant le PAPI au préalable du renseignement du questionnaire, la majorité y avait été confronté par le biais de leur emploi. Certaines en ont entendu parler par le biais des communications sur les sites internet des partenaires.

À la réponse « Quelles sont les priorités sur votre territoire en matière de gestion du risque inondation », les axes suivants ressortent de façon très nette :

- ✓ Préserver et restaurer les haies, les mares, les fossés et les talus dans le paysage (42 réponses) ;
- ✓ Prendre en compte le risque inondation dans les nouveaux projets d'urbanisme (40 réponses) ;
- ✓ Préserver et restaurer les zones d'expansion de crue et les zones humides (36 réponses) ;
- ✓ Améliorer la connaissance sur les zones inondables et la conscience du risque (18 réponses) ;
- ✓ Mettre en place des zones tampons et des bassins de rétention pour stocker temporairement les ruissellements (12 réponses).

 Ces priorités reflètent bien les axes de la stratégie du PAPI RLA, avec la gestion des écoulements et des ruissellements en parallèle d'une gestion intelligente du risque inondation dans le développement du territoire, et l'amélioration de la sensibilisation et de la culture du risque des habitants.

A votre avis, quelles sont les priorités sur votre territoire en matière de gestion du risque inondation ?



Figure 17 : Priorités identifiées par les répondants au questionnaire en ligne en matière de gestion du risque inondation

Sur le sujet de l'urbanisation, la nécessité de réguler l'urbanisation des zones à risque semble mettre les participants d'accord, de même que la valorisation et la protection des zones d'expansion de crue - action au cœur du plan d'action du PAPI RLA. L'aménagement résilient semble également être considéré comme une alternative pertinente par les participants.

Propositions	Votes
Aménager plus d'espaces naturels - limiter les constructions (nouvelle proposition)	1
Aménager des espaces moins sensibles à l'inondation en bords de cours d'eau	17
Arrêter d'imperméabiliser les sols / faciliter l'infiltration de l'eau	1
Construire des ouvrages de protection (ex : digues)	4
Développer une urbanisation résiliente (aménager en zone inondable avec des contraintes constructives, comme des pilotis)	26
Entretien des digues et les clapets pour limiter la montée des eaux de la Seine (nouvelle proposition)	1
Interdire toute nouvelle construction en zone à risque	42
Valoriser et protéger les zones d'expansion des crues	44

Tableau 1 : Nombre de votes attribués aux propositions de mesures en lien avec l'urbanisation.

Sur le sujet de la sensibilisation de la population, les propositions sont plus équilibrées. Une cartographie interactive des zones inondables semble remporter l'adhésion d'une majorité de participants. Les contenus vidéos et les expositions sont également des médias appréciés. La participation à des événements interactifs semble également être un moyen efficace et pertinent pour sensibiliser les personnes, avec par exemple les promenades guidées, la participation à des exercices de secours et les animations scolaires ressortent notamment.

Quelles actions vous paraissent les plus pertinentes pour sensibiliser la population au risque inondation ?

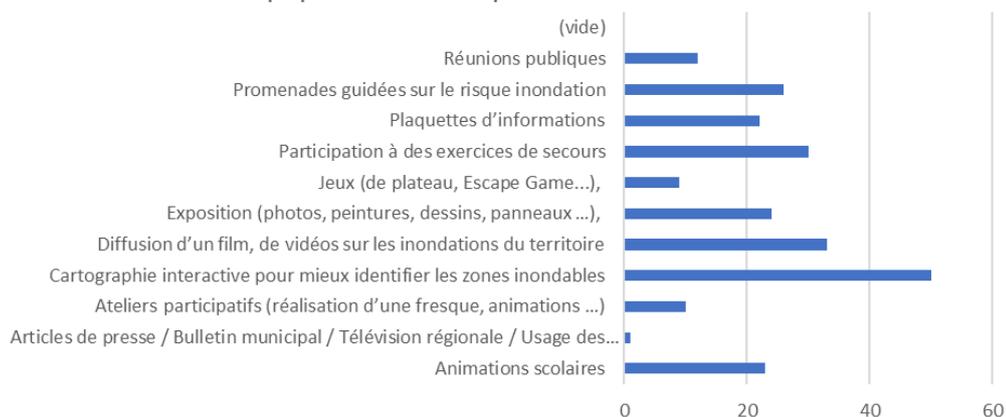


Figure 18 : Actions identifiées comme pertinentes par les répondants au questionnaire en ligne pour sensibiliser la population au risque inondation



Ces éléments ont permis de nourrir les fiches actions de l'axe 1, et de préciser leur contenu. Une diversité d'événements est notamment prévue pour susciter l'intérêt des habitants : fresque sur le thème des inondations, concours photos, opération « Fil bleu », colloques, utilisation de maquettes pédagogiques 3D, expositions, balades urbaines, etc.



La communication auprès de la population lors d'événements orageux intenses est également ressortie comme un axe d'amélioration pour le PAPI RLA. Les participants indiquent ainsi souhaiter être avertis par le biais de SMS, des réseaux sociaux, ou de courriels. Une communication aux communes, et en particulier aux maires, compétents en matière d'alerte à la population pourra être envisagée, notamment dans le cadre des actions du PAPI les sollicitant (PCS, formation des élus notamment). Certaines communes et EPCI du territoire (dont la Métropole Rouen Normandie) déploient déjà un système d'alertes SMS ; leur exemple pourra être utilisé comme référence.

Estimez-vous être suffisamment informé en cas d'événements orageux pouvant mener à une inondation ?

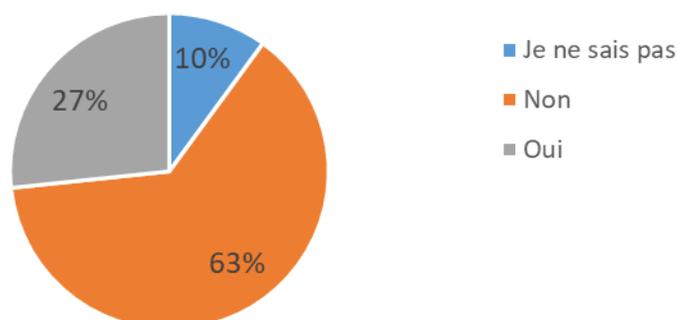


Figure 19 : Réponses à la question de l'information en cas d'événements orageux obtenues sur le questionnaire en ligne

Pensez-vous qu'ajouter des panneaux informatifs et repères visuels montrant le niveau atteint par les eaux lors de précédentes inondations vous permettrait de mieux prendre conscience des risques en zone inondable ?

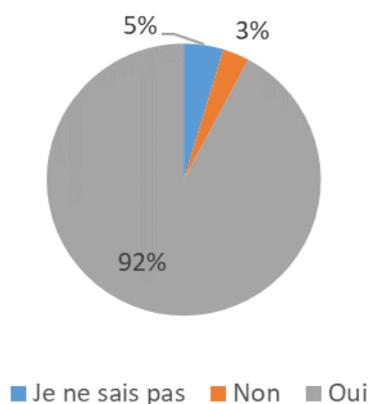


Figure 20 : Intérêt des répondants au questionnaire en ligne pour l'installation de panneaux informatifs et repères visuels dans le cadre la prise de conscience des risques en zone inondable

 Cette adhésion à la pose de repères de crues confirme l'intérêt de l'action dédiée dans le PAPI RLA, qui fait suite à l'étude de dimensionnement et d'identification des sites d'accueils de repères menée dans le cadre du PEP. Plus de 150 installations sont prévues sur le territoire, et comprennent notamment des macarons, des totems et des relevés de niveaux.

A l'image du Zouave du pont de l'Alma à Paris, deux œuvres de crue ont été mises en place sur le territoire (à Duclair et Courcelles-sur-Seine). Seriez-vous favorable à l'installation d'autres œuvres de crues ?

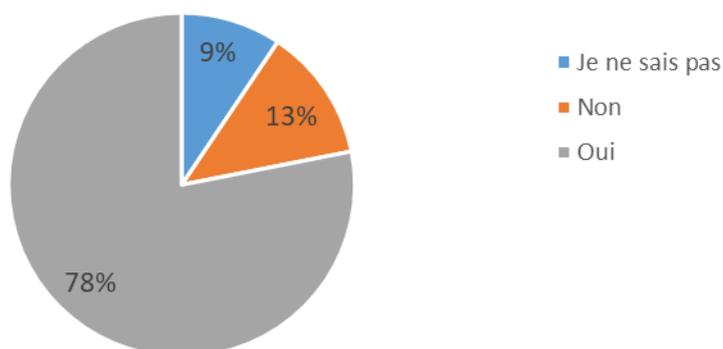


Figure 1 : Intérêt des répondants au questionnaire en ligne pour l'installation d'œuvres de crue.

Les communes proposées par les participants pour accueillir une œuvre de crue sont les suivantes :

- ✓ Berville-sur-Seine (1 réponse),
- ✓ Bois-Guillaume (1 réponse),
- ✓ Cailly (1 réponse),

- ✓ **Louviers (2 réponses),**
- ✓ Poses (1 réponse),
- ✓ Communes de l'Eure (1 réponse),
- ✓ Déville-Lès-Rouen (1 réponse),
- ✓ **Hérouville (2 réponses),**
- ✓ Jumièges (1 réponse),
- ✓ Le-Grand-Quevilly (1 réponse),
- ✓ Saint-Aubin-lès-Elbeuf (1 réponse),
- ✓ Saint-Martin-de-Boscherville (1 réponse),
- ✓ **Rouen (15 réponses),**
- ✓ **Toutes les communes inondables (4 réponses).**



Les œuvres de crue semblent être un moyen pertinent et apprécié des participants, notamment sur la commune de Rouen. L'installation de 2 œuvres de crue est prévue dans le cadre du PAPI RLA, l'une à Rouen et l'autre à Elbeuf.

Ce questionnaire a également permis de sonder les participants sur leur intérêt par rapport au dispositif de diagnostics bâtementaires de réduction de la vulnérabilité aux inondations. Les personnes intéressées ont été invitées à renseigner leurs informations de contact pour être recontactées par la MRN au lancement de la campagne de diagnostics, prévu à l'automne.

Seriez-vous intéressés par le dispositif de diagnostic de vulnérabilité face au risque d'inondation ?

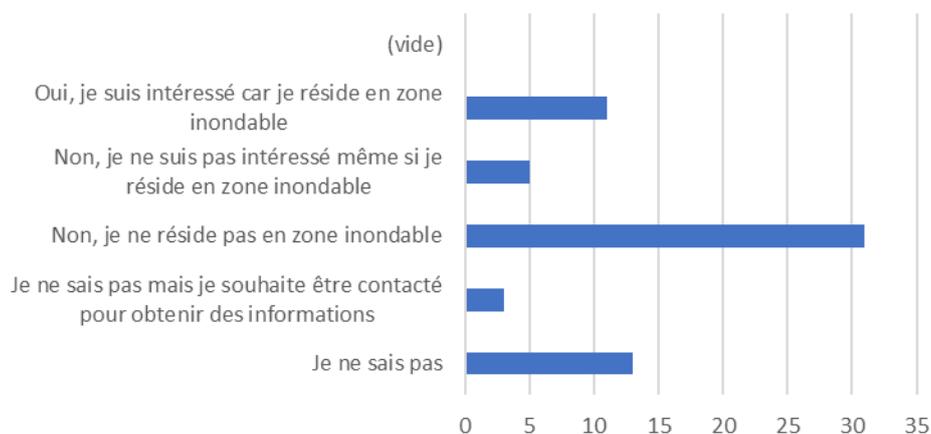


Figure 22 : Intérêt des répondants au questionnaire en ligne pour le dispositif de vulnérabilité au risque inondation

Un espace libre pour poser des questions ou émettre un commentaire était proposé à la fin du questionnaire.

Un participant a ainsi posé la question suivante « Qui est en charge de l'écoulement des eaux pluviales provenant de la voirie sur les propriétés privées ? » dans le champ prévu à cet effet. Une réponse lui a été faite par la MRN.

Les autres participations libres des répondants aux questionnaires sont reprises ici :

- « Arrêter de tout interdire »,
- « Il est indispensable de trouver des zones d'expansion des crues pour contenir des inondations qui sont annoncées par le GIEC. La plupart des usines SEVESO sont en zone inondable. »,
- « Penser à associer / sensibiliser les occupants des zones non inondables pour qu'elles prennent conscience de leur impact sur l'aval »,
- « Récupérer les eaux dans des bassins adaptés pour la stocker et réduire l'usage de l'eau des nappes »,
- « Stopper l'artificialisation inutile des sols (ex. extension zone commerciale Barentin - Parvis des Senteurs 3 [...]) »,
- « S'adapter au milieu au lieu de chercher à le maîtriser ».

4. POURSUITE DANS LE CADRE DU PAPI RLA

L'information du public sera poursuivie tout au long du PAPI Rouen-Louviers-Austreberthe, avec la mise en place des actions de l'axe 1 du PAPI, la publication éventuelle dans les magazines/sites internet des EPCI et syndicats partenaires, ainsi qu'éventuellement par l'organisation des réunions publiques suivantes :

- Une réunion à la fin du PAPI, afin de présenter le bilan des 6 années en termes de réalisations et de perspectives ;
- Une réunion éventuellement à mi-parcours du PAPI, afin de présenter un bilan provisoire à la population et réajuster au besoin certaines opérations.

Par ailleurs, certaines actions du PAPI feront l'objet de réunions d'information au public (par exemple : devenir des systèmes d'endiguement, etc.).